



Mon employeur me met la pression

Par **bertrand83**, le **16/09/2008 à 20:20**

bonjour, je suis employé en cdi depuis le 02/04/2008 dans une société de distribution de gros alimentaire pour les professionnels de la restauration. Depuis ma date d'embauche j'effectue plus de 50h/sem mon contrat est de 35/sem, je suis allé voir mon patron pour lui demander si l'on pouvait récupérer ces heures ou les payer. Il m'a répondu qu'il avait compris que je pouvais démissionner si je le voulais et il m'a dirigé vers la porte de sortie de son bureau. Depuis ce jour il me met la pression pour que je lui donne une lettre de démission chose que je ne souhaite pas faire car je ne veux pas perdre mes droits et il me dit que de toute façon il finirait par trouver une solution pour me virer, il m'a remis une lettre de convocation en vue d'une sanction. C'est ce que je risque de perdre mon emploi mais je ne perds pas mes droits je ne sais plus quoi faire merci par avance de votre réponse, cordialement, bertrand

Par **Marion2**, le **16/09/2008 à 21:30**

Allez à cette convocation, accompagné d'un membre du syndicat s'il y en a un ou d'un collègue. Ne donnez surtout pas votre démission (vous n'auriez pas droit aux indemnités chômage). S'il vous licencie et que vous trouvez le motif abusif, n'hésitez pas à saisir les Prud'hommes. Bon courage

Par **bertrand83**, le **17/09/2008 à 13:22**

bonjour laure et merci pour ta réponse, je n'ai personne pour m'accompagner à cet entretien le seul employé qui pourrait à peur pour lui et son image vis à vis du patron pour le reste des

employés c'est la famille du patron alors je ne pe pas compter sur eux rnpour le syndic je ne
pe pas c'est un magasin franchisé rnest ce que je n'ai pas le choix je suis obligé d'y aller seul ?
quel est l'avantage une pesonne à mes côtés? rnrnmerci par avance de votre
réponse, rncordialement, rnbertrand